

Thierry VELU

MANIFESTE

Pour un changement de politique
concernant la prise en charge des personnes à la rue.

MANIFESTE

Pour un changement de politique concernant la prise en charge des personnes à la rue.

2018

Thierry VELU

Président du Groupe de Secours Catastrophe Français

« Une personne est dite sans domicile un jour donné si, la nuit précédente, elle a eu recours à un service d'hébergement ou si elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune) »

La souffrance est une loi divine ; mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère.

Remarquez-le bien, messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, je dis détruire. La misère est une maladie du corps social comme la lèpre était une maladie du corps humain ; la misère peut disparaître comme la lèpre a disparu. Détruire la misère ! Oui, cela est possible ! Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli.

9 juillet 1849
Victor HUGO

AVANT-PROPOS

Ce manifeste porte sur une situation compliquée, humainement douloureuse et politiquement sensible, à savoir celle des personnes sans domicile fixe, ceux que l'on nomme les « SDF ».

Président-Fondateur du Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF) et sapeur-pompier de profession, je n'étais pas destiné à aider les personnes dans la rue. En effet, le but principal du GSCF est de porter secours et assistance aux personnes victimes de séismes, d'ouragans, d'inondations, d'attentats ou de toute autre catastrophe d'origine naturelle ou humaine dans le monde.

Face à une urgence présente à nos portes, nous nous devons d'agir.

Ainsi en 2010, lors d'un hiver très rigoureux, le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF), sous mon initiative, a souhaité mettre en place une action en faveur des personnes vivant dans la rue en leur offrant un kit de survie.

Ce manifeste se veut être un cri d'alarme destiné à attirer l'attention sur une double réalité : d'une part celle des personnes SDF, dans leur pluralité et singularité, et d'autre part celle de notre société, impuissante ou insuffisamment active à combattre le fléau de la rue.

INTRODUCTION

Face à une crise humanitaire majeure ne pouvant se résoudre par de simples mesures au compte-gouttes, la France doit prendre ses responsabilités et mener une réflexion en profondeur pour endiguer la misère qui est celle de milliers de personnes laissées pour compte.

La pauvreté sévit et ne cesse de s'étendre. Selon une étude de l'INSEE sur les niveaux de vie publiée en septembre 2016, la France compte plus de 8 millions de personnes en situation de pauvreté avec un revenu mensuel inférieur à 1000 euros ; soit 14 % de la population !

Un individu est considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs soit à 855 euros, soit à 1 026 euros (Insee, données 2016).

Malgré un système de prestations sociales très développé dont l'objectif est de venir en aide à la population disposant de faibles ressources, force est de constater que les taux de non-recours des potentiels bénéficiaires sont élevés. Stigmatisation liée à l'assistanat, méconnaissance des dispositifs et complexité bureaucratique sont autant de barrières à l'obtention d'une aide.

Fragilisés économiquement, nombreux sont ceux qui tombent dans la précarité la plus totale.

Le système actuel ne permet pas d'apporter une solution pérenne et perpétue la précarité de ceux qui n'ont rien. L'offre de prise en charge des SDF est rendue illisible par sa diversité et les centres d'hébergement manquent de place pour accueillir une demande toujours grandissante. De plus, la question de la qualité de l'offre proposée se pose, car de nombreux sans-abri n'ont pas recours aux centres pour des raisons de manque d'hygiène et d'insécurité.

Des solutions ont d'ores et déjà été formulées pour lutter durablement contre la pauvreté et l'exclusion, à savoir :

- La création d'un revenu universel .
- La réalisation d'une évaluation de l'offre d'hébergement proposée en terme quantitatif et qualitatif .
- Le renforcement et la simplification de la prise en charge des personnes sans-abri .
- La personnalisation de la prise en charge des SDF pour privilégier l'hébergement de longue durée.
- La création d'une agence nationale de prévention des risques de rupture.

Nous ne cessons d'alerter les pouvoirs publics sur l'urgence de la situation, il est de notre responsabilité de nous saisir de cette problématique et de prendre des mesures permettant de répondre aux attentes d'un nombre croissant de nos concitoyens en situation d'exclusion.

LA MISÈRE

Malgré notre développement soi-disant moderne, des personnes vivent en France dans la plus grande des misères et bien souvent loin des regards et dans une totale indifférence. Pourtant vivre, ou plutôt survivre à la rue, constitue une épreuve permanente. Y abandonner des gens est une atteinte aux droits de l'homme. Des mesures ont certes été prises ces dernières années pour ouvrir davantage de places en centres d'hébergement, surtout l'hiver, mais elles restent insuffisantes et inadaptées. On sait aussi que le SAMU social (115) est régulièrement saturé et qu'il ne peut répondre à toutes les demandes. Les centres d'hébergement d'urgence proposent un abri pour une nuit dans la perspective d'orienter la personne vers une structure adaptée permettant de plus longs séjours. Or aujourd'hui, ces orientations sont impossibles car le dispositif est engorgé et les centres d'hébergement d'urgence saturent d'ailleurs à leur tour. Là aussi, ce phénomène a déjà été mis en évidence. Chaque hiver montre ainsi les lacunes de notre société à protéger les citoyens les plus démunis et livrés à eux-mêmes, ces citoyens que l'on regroupe, assez hypocritement, sous la bannière de « SDF » pour « sans domicile fixe ». Chaque année, les mêmes discours d'appel pour des logements sont effectués, de nouveaux projets sont annoncés aux médias. On assiste aux mêmes reportages en période de froid, aux mêmes coups médiatiques de ministres se rendant dans un centre d'accueil, nettoyé et souvent remis à neuf avant leur passage, aux mêmes enquêtes d'investigation des médias dénonçant par ailleurs des lieux d'accueil insalubres ou la non-prise en charge des personnes par le 115...

Et rien n'avance, au contraire, cela empire !

Des promesses... et pourtant une généralisation du problème

Nous n'avons pas oublié le "zéro SDF" promis par Lionel JOSPIN lors de sa campagne présidentielle de 2002 ; pas davantage les propos de Nicolas SARKOZY, en décembre 2006, à Charleville-Mézières : "Je veux que, d'ici à deux ans, plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid. Parce que le droit à l'hébergement est une obligation humaine. Si l'on n'est plus choqué quand quelqu'un n'a pas de toit et qu'il est obligé de dormir dehors, c'est tout l'équilibre de la société qui s'en trouvera remis en cause."

En janvier 2008, encore, François Fillon faisait des « SDF » un "chantier prioritaire". C'était après l'installation spectaculaire de tentes le long du canal Saint-Martin par Les Enfants de Don Quichotte.

En 2017, nous avons interpellé Emmanuel MACRON pour lui faire part de nos idées (des idées de bons sens) suite à ses propos de juillet 2017 où il avait promis que personne ne dormirait dehors à la fin de l'année.

Aujourd'hui, les mêmes discours, les mêmes paroles se répètent et à chaque début d'hiver, la France redécouvre de façon épisodique ses pauvres, s'inquiète (à raison) de leur hébergement. Les sans-abri sont, malheureusement, devenus ce que le jargon des médias appelle « un marronnier », à savoir un sujet d'article récurrent. Mais à ce jour, le seul changement constaté est malheureusement l'accentuation du nombre de SDF...

« SDF » : QUELQUES DONNÉES DE CADRAGE

De nombreux chercheurs et organisations se consacrent depuis quelques années déjà à l'étude des « SDF ». On sait ainsi que le terme est apparu au XIXe siècle sur les registres de police pour désigner la population sans domicile fixe.

« Le mot intègre les significations de sans-logis (absence de logement), de sans-abri (victime d'une catastrophe), de clochard (figure pittoresque n'appelant pas d'intervention publique structurée), de vagabond (qui fait plutôt peur), ou encore de mendiant (qui sollicite dans l'espace public). Des hommes isolés (les clochards), des familles (les sans-logis de 1954) et des phénomènes assez différents (absence de logement, spectacle de la déréliction dans l'espace public, mendicité, etc.) sont ainsi assemblés dans une même appellation »

Source : Lien Social, numéro 89 du 4 décembre 2003

Le comble pour une désignation qui repose, avec la préposition « sans », sur une référence à l'absence, au manque, à ce qui n'est pas ! Appeler aujourd'hui « SDF » les personnes à la rue, c'est-à-dire au regard de ce qu'elles n'ont pas, est symboliquement très fort, mais peut également générer des connotations négatives de passivité, de hors des normes...

Le portrait du SDF aujourd'hui en France

Un homme célibataire âgé d'une trentaine d'années et de nationalité française : voilà, d'après l'INSEE, un portrait-robot du SDF en France en 2012.

Les 30-49 ans représentent près de 50 % de ces sans-domicile, bien qu'ils ne constituent environ qu'un tiers de la population française. A contrario, les femmes, qui composent plus de la moitié des 65 millions de Français, ne représentent que deux SDF sur cinq.

L'Insee révèle également que même si la majorité des sans-domicile vivent seuls, 20 % sont en couple, dont un quart avec des enfants.

Qui exclut qui ?

« SDF » : un sigle de trois lettres qui nous rappelle la misère en France, trois petites lettres mais des centaines de raisons de se retrouver dans la rue. Chaque individu a son histoire, son parcours. Divorce, perte d'emploi, faillite, surendettement, dépression, maladie : de nombreux facteurs sont à l'origine de la rupture conduisant ces hommes et femmes à la rue. Mais la réalité des personnes sans domicile est le plus souvent méconnue des Français. Lors d'une discussion, en famille, entre amis, entre collègues, le mot SDF est-il à peine prononcé que le débat est déclenché sur le choix d'être dans cette situation, de nombreux interlocuteurs étant persuadés que la personne SDF a voulu être dans la rue. Image du fainéant qui préfère l'assistanat que faire des efforts, et toujours cette question de l'apparence physique qui revient... Les images les plus courantes sont celles d'un être alcoolique, *sale*, *crasseux*, puant, vecteur de maladies ; un individu qui aurait choisi la situation de ne plus choisir. Parler de la négligence corporelle nous amène à évoquer le manque de moyens matériels dont les personnes sans domicile sont victimes, manque qui, inévitablement, aboutit à de telles conséquences de négligence corporelle. Il serait cependant excessif d'associer automatiquement délaissement de l'apparence et manque de moyens : en effet, malgré leur extrême pauvreté, certains SDF mobilisent beaucoup d'efforts pour tenter de rester propres.

Contrairement à ce que l'on pense, beaucoup de personnes sans-abri disposent d'un travail ou poursuivent des études et peuvent donc difficilement être qualifiées de marginales. Mais le monde semble fait d'employés, de chefs d'entreprise, de fonctionnaires, de commerçants... C'est sur ce type de classification socio-professionnelle que la société s'appuie généralement pour parler d'elle-même et ainsi catégoriser les classes sociales en groupes. Les personnes à la rue "SDF" sont plus ou moins dans la situation de l'étranger qui se trouve pour ainsi dire matériellement en dehors du groupe dans lequel il réside. Malgré leur visibilité elles sont devenues invisibles. Pourtant aucun groupe social n'est à la fois plus visible et plus facilement identifiable que les personnes SDF, malheureusement considérées parfois comme du mobilier urbain que l'on déplace et replace au gré des saisons.

La mortalité chez les personnes à la rue

Âge

La moyenne d'âge du décès des personnes sans domicile est de 49 ans (tranche allant en réalité de 4 à 94 ans), contre 77 ans comme moyenne d'âge générale pour les Français, soit un écart de 28 ans entre ces deux populations.

Il faut savoir qu'au sein de la population sans domicile, environ 90 % des décès surviennent avant 65 ans, contre 25 % dans la population générale.

Genre

Les personnes sans domicile qui sont décédées sont très majoritairement de sexe masculin (92 % d'entre elles). En standardisant sur l'âge, la proportion de femmes décédées au sein de la population générale est quatre fois plus importante chez les personnes SDF. Ces résultats correspondent à la littérature sur la mortalité des personnes sans domicile (CDC 1987 ; Babidge *et al.* 2001 ; Nordentoft et Wandall-Holm 2003). Les hommes sont aussi surreprésentés au sein de la population sans domicile vivante (Briant et Donzeau 2011; Yaouancq *et al.* 2013).

Saison

Contrairement aux idées reçues, il semblerait qu'on ne puisse pas totalement lier mortalité et saisonnalité, les décès des personnes sans domicile survenant tout au long de l'année, avec effectivement une surreprésentation en hiver, mais qui reste légère (30 % en hiver, 22 % au printemps, 20 % en été et 28 % en automne). Il faut aussi préciser, comme l'ont relevé les chercheurs en charge de ces études, que ces écarts peuvent, au moins en partie, s'expliquer par une mobilisation sociale et médiatique plus importante en hiver et en automne.

Lieu de décès

Les décès des personnes sans domicile ont lieu pour 39 % à l'hôpital, 27 % sur la voie publique et 17 % dans un logement (c'est-à-dire chez un tiers, dans une structure d'hébergement, etc.). Au sein de la population générale, les décès surviennent principalement à l'hôpital (57 %) et dans un logement (30 %), en standardisant sur l'âge et le sexe. La proportion de décès sur voie publique est quatre fois plus élevée au sein de la population sans domicile.

Résultat d'une enquête du GSCF

60 % des personnes rencontrées ne souhaitent pas faire appel à une structure d'accueil. Les motifs évoqués étaient les suivants :

- 35 % Non prise en charge du compagnon canin
- 45 % Peur des foyers, agressions, vols...
- 5 % Personne vivant dans son véhicule, caravane ou abri...
- 15 % Raisons diverses

En ce qui concerne le motif « Peur des foyers », nous retrouvons par ordre d'évocation les motifs suivants :

- Violences
- Vols
- Manque d'hygiène (risque d'infections parasitaires, odeurs, maladies...)
- Problème d'alcool et de drogue

Le motif « Raisons diverses » correspond à : prise en charge trop courte et séparation des couples.

KIT DE SURVIE

Un sac d'accompagnement (kit de survie) pour aider les SDF durant l'hiver.

Pourquoi la création du kit de survie ?

Plus d'un appel sur deux au 115, le numéro d'urgence pour les SDF, reste sans réponse faute de places disponibles dans les structures d'accueil. Au manque de moyens vient s'ajouter une explosion des demandes d'hébergement d'urgence...

Afin de proposer une alternative au manque crucial de places, l'association humanitaire GSCF a ainsi créé un sac d'accompagnement (ou kit de survie). Ce sac, grâce à sa composition, répond à des besoins spécifiques étudiés avec les personnes de la rue.

Un sac unique en France (en attendant de vraies solutions...)

Le sac d'accompagnement pour les personnes sans domicile fixe a été conçu en collaboration avec des personnes vivant dans la rue. Chacun des accessoires qui composent le sac a ainsi été étudié et pensé avec les personnes de la rue, des associations et notre service Santé.

Lors de notre étude pour sa conception, nous nous sommes aperçus que les personnes SDF recevaient bien souvent des effets d'occasion éclectiques (des vêtements, couvertures, sacs, livres...) remis de manière rarement équivalente. En effet, structures et particuliers donnent aux personnes sans domicile fixe en fonction de ce qu'elles ont, aussi la nature et la qualité des objets peuvent-elles donc s'avérer très variables.

Nous avons souhaité, par souci d'équité, que le sac et son contenu soient identiques pour chaque bénéficiaire.

Le sac est réétudié chaque année, en fonction des retours quant à son contenu.

Le concept de ce sac, de par sa réalisation et son contenu, constitue un projet unique en France. Bien entendu, nous soutenons et encourageons toutes les structures qui œuvrent dans la distribution d'effets vestimentaires et/ou sacs à poursuivre leurs actions. L'ensemble des actions en faveur des personnes SDF ne seront pas trop nombreuses pour traiter leur souffrance.

Nous sommes bien conscients que cette action ne constitue pas une solution suffisante et que ce sac servira uniquement de kit de survie afin de passer l'hiver.

La véritable solution serait un toit pour tous avec un suivi et surtout une écoute...

HISTOIRES ET PORTRAITS AU FIL DES RENCONTRES

« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne », Article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

« 1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté » (Article 25.1 de cette même déclaration).

Pourtant, plus de 150 000 personnes dont au moins 20 000 enfants vivent de façon durable dans la rue ou ont recours à des séjours répétés dans des centres d'hébergement.

L'objectif de ces quelques histoires est de faire sentir les privations dont les personnes SDF sont victimes et les conséquences engendrées par l'absence de logement : détresse, ruptures de plus en plus fortes, etc.

Mais aussi témoigner, à travers quelques-unes des situations évoquées, des incohérences de notre système d'aide, de ses failles et des conséquences désastreuses de certaines politiques publiques... Chaque histoire relatée est celle, singulière, d'une personne rencontrée par les équipes du GSCF, mais est également illustrative de tout un ensemble de comportements ou situations qui sont, eux, pluriels...

Pierre, Bernard, ou les lacunes du système

Paris, Pierre ne réalise toujours pas ce qui lui arrive, à la rue depuis deux ans, après 27 années de travail, le chômage, les dettes et l'expulsion. Il continue à croire en l'avenir... Mais il me dénonce les lacunes du système. La patience dont il faut faire preuve : l'appel au 115 pour entendre le plus souvent le même refrain : *"Bonjour, toutes les lignes de votre correspondant sont occupées, veuillez rappeler ultérieurement"*, en plusieurs langues. Quand une personne décroche, *"Ils vous mettent alors sur attente. Ça peut durer quelques minutes comme une heure et parfois on vous raccroche au nez... Puis ils vous disent de rappeler le soir. Et quand vous appelez, il n'y a plus de place ou vous vous déplacez et on vous donne votre lit à minuit alors que vous êtes présent depuis 22 h00."* *"C'est totalement aléatoire, parfois c'est une nuit, parfois trois, souvent rien. Tout dépend de qui vous avez au bout du fil"*, raconte, écœuré, Pierre.

Distribution de kits de survie, il est 22h, nous sommes à la gare de Beauvais : de nombreuses personnes, très jeunes, attendent le SAMU social. Une ligne d'une dizaine de personnes se construit derrière le véhicule. Des boissons chaudes et des repas sont distribués. Pendant ce temps, Gwenaël du SAMU social nous présente Bernard qui reste en retrait. Bernard a 54 ans. Il travaille en intérim comme maçon mais ne dispose pas assez de revenus pour se loger : une séparation lui a fait perdre ses biens. Depuis 10 mois, il dort dans la rue et parfois, à l'hôtel, quand il fait très froid. Bernard nous explique qu'il n'ose pas parler de sa détresse à son employeur, encore moins à sa mère âgée de plus de 80 ans qui vit dans une situation précaire. Honteux de sa situation, il cache sa détresse, fait sa toilette chaque matin dans les WC de la gare, il range son baluchon dans une consigne et se rend au travail bien souvent le ventre creux. Un journaliste est présent (le Courrier Picard) ; nous proposons à Bernard de flouter son visage sur les photos : il refuse. Bernard ne veut plus avoir honte, il veut témoigner. Après lui avoir présenté et donné le sac, nous repartons et le laissons avec le journaliste ; peut-être un appel dans les journaux l'amènera-t-il vers des pistes de solutions ?

Aurélien ; Céline et David : pas de solution, ou des alternatives insatisfaisantes

Aurélien, 19 ans, une perte d'emploi, un drame familial et le voilà dehors depuis 15 jours à dormir dans une cabane de jardin. Perdu et apeuré, il nous explique rechercher désespérément une solution. Malgré les appels de détresse qu'il lance auprès des services sociaux et de la Mairie de Clermont de l'Oise, aucune solution n'est trouvée et tout se referme autour de lui.

Lille, la température est négative, Céline et David, 23 et 26 ans, ont entamé une véritable bataille contre le froid. Le jeune couple vit dans une maison abandonnée à même le sol avec une couverture pour deux. Céline et David subissent le froid chaque nuit. Pour se nourrir, ils profitent du passage des clients du supermarché Match pour faire la manche. Une situation d'autant plus difficile que Céline est enceinte de quatre mois. Elle pense à son enfant qui va naître. Dans l'attente d'être prise en charge par un foyer d'accueil, elle nous fait part de sa tristesse à l'idée de ne plus voir prochainement son compagnon, celui-ci n'étant pas accepté dans le foyer, nous explique-t-elle, les larmes aux yeux. « Être enceinte dans la rue reste très dur, mais en plus, on nous oblige à nous séparer moi et mon ami, nous manquons d'écoute ». Puis Céline me lance : "*Vous vous rendez compte il dormira dehors pendant que moi je suis à l'abri*".

Roger, ou quand les associations d'aide aux personnes SDF ont vendu leur âme

À la demande du SAMU social de l'Oise, nous procédons, en collaboration avec les équipes de maraude du 115, à une distribution de kits de survie. A 23 h, nous nous dirigeons sur l'hôpital de Beauvais où le SAMU social vient chercher Roger, qui sera conduit pour un repas chaud dans une structure sociale. Nous l'accompagnons mais malheureusement, comme nous explique le responsable de cette structure d'accueil, il devra repartir à minuit : décision préfectorale, à minuit toutes les personnes au chaud devront quitter le local. Roger, 63 ans, a des difficultés à se déplacer et vit sous une tente. Nous lui présentons le sac, une longue conversation sur la vie s'installe avec lui, nous lui rappelons de manger avant la fermeture du centre d'accueil...

Cette structure d'accueil de solidarité étant financée par l'État, et donc sous sa dépendance, elle a dû se conformer aux décisions préfectorales et demander à Roger de partir avant la fermeture.

Roger, 63 ans, a passé une nouvelle nuit dehors sous des températures inférieures à 0°C, laissant derrière lui un foyer d'accueil surchauffé avec des lits vides.

Par peur de perdre des subventions ou agréments, les associations subventionnées par l'État se taisent, tout en réalisant un travail formidable avec des moyens qui baissent de jour en jour...

Une association du Nord de la France qui aide les personnes de la rue fait appel au GSCF afin de disposer de 17 kits de survie. Nous acceptons, sous condition d'effectuer un communiqué de presse et de parler de la précarité des personnes qui ne sont pas prises en charge dans des centres d'hébergement par manque de places. L'association nous explique qu'elle ne souhaite pas de médiatisation par peur de froisser certains politiciens et ainsi se voir refuser les subventions qu'elle perçoit, situation qu'elle a déjà vécue...

Par peur, certains dirigeants d'associations semblent oublier les valeurs qui fondent leur organisme, cela reste dénoncé par de nombreux employés et bénévoles de terrain qui, face à ces situations dramatiques et par écoeurément, claquent la porte des associations.

David, Jean-Claude et tant d'autres : la droiture et la gentillesse des victimes de la rue

Message de David vivant à Lille (texte non corrigé)

« bjr, je vous remercie pour votre aide, le foyer d urgence n on rien pu trouver pour moi et ma chienne, je suis depuis le 15 mai sous ma tente, mais hier vers 19-20h on ma bruler ma tente et toutes mes affaires ,habilles papiers ,sac de couchage, je voudrais savoir si il serait possible d avoir un autre sac avec les sacs de couchage svp ,merci beaucoup de votre aide ».

Nous avons suivi David en hiver et lui avons offert un kit de survie lors des baisses importantes de température. Le GSCF a bien entendu répondu présent et déposé à Lille un sac à David afin de l'aider et lui redonner un peu d'espoir. Lors de la remise du sac, David nous a proposé de nous donner sa collecte d'argent de la veille, soit 12 euros, pour aider les autres et s'excuser de faire de nouveau appel à nous. Bien entendu nous avons refusé l'argent.

Nous rencontrons Céline et Jean-Claude, un couple qui squatte à Lille dans une maison abandonnée sans fenêtre et avec des murs qui s'effritent. La température est si basse que nous sommes tétanisés par le froid. Céline et son compagnon n'ont reçu, malgré des appels de détresse à une grande association (dont nous taïrons le nom) qu'une couverture, je suis écœuré, mais que faire et que dire ? Les deux sacs remis sont un cadeau inattendu, cadeau qui, je pense, les sauvera de ce froid. Au moment de partir, après avoir partagé une boisson chaude, nous sommes surpris par l'attention de Jean-Claude qui nous demande d'être prudents face aux conditions météorologiques. Il n'est pas rare que les personnes à la rue soient plus inquiètes pour nous que pour elles... Suite à cette nuit glaciale durant laquelle nous avons distribué de nombreux kits de survie, nous avons décidé d'ajouter des gants et des chaufferettes dans nos distributions.

Peu de personnes osent croiser le regard d'un SDF, même pour lui donner la pièce ou un repas

Nous avons vécu une expérience très troublante qui conforte cette idée que les personnes ne prennent plus le temps de croiser le regard des personnes dans la rue. Lors de l'hiver 2013 en période de grand froid, nous avons souhaité, en plus des distributions de kits de survie, proposer aux personnes dans la rue une visite médicale effectuée par l'un de nos médecins. Pendant la visite médicale, nous avons proposé à Max de garder son chien et son emplacement. Quelle ne fut pas la surprise de recevoir dans notre main (non tendue bien sûr) une pièce de 10 centimes par une personne qui ne nous regarda pas et qui lança à notre collègue : « tiens, pour toi ». Je précise que nous étions reconnaissables par nos effets vestimentaires. Les personnes dans la rue souffrent de cette indifférence, croisez le regard d'une personne SDF et vous aurez sûrement un bonjour spontané de sa part...

Toutes ces personnes n'auraient jamais cru devenir un jour SDF et pourtant... Elles font partie des accidentés de la vie, terme repris régulièrement pour justifier l'incapacité de l'État à leur trouver une solution. Perdre son logement, son emploi, vivre un drame familial, un hasard de la vie ou une fatalité ? Beaucoup d'a priori et de bavardages sur des personnes dont on parle souvent et avec qui on ne parle que très rarement... Combien de lecteurs de ce manifeste ont-ils déjà parlé à une personne SDF ?

TRISTES CONSTATS

Morte dans l'indifférence à la naissance

Paris 1^{er} novembre 2011, une petite fille est née aux alentours de midi rue de l'Observatoire (XIV^e).
Quoi de plus banal, me direz-vous ? Ce bébé est né de parents SDF, il se trouvait entre la maternité Saint Vincent et Necker, mais le sort a décidé autrement. La maman a accouché dans la rue et le bébé est décédé.

Ce drame a eu un écho important sur le plan médiatique, récupéré très rapidement par des élus, ce qui montre et démontre que lorsque les actions sont médiatisées, elles suscitent alors l'intérêt des politiques... Certes de façon moins visible qu'une catastrophe majeure ou qu'un accident, des personnes meurent chaque jour dans l'anonymat...

DES IDEES !

La persistance et l'aggravation du phénomène montrent bien que notre société ne parvient pas à traiter véritablement l'exclusion. Alors, que faire ?

Certes, il n'existe aucun remède miracle et chaque personne à la rue reste un cas unique même si bien souvent les motifs de l'exclusion demeurent souvent identiques, en tous les cas catégorisables, identifiables et définis pour la plupart d'entre eux.

Aucun gouvernement ne semble avoir travaillé à ce jour pour traiter le problème des SDF à la racine, ceci causant un engorgement des centres d'hébergement pour les personnes en grande précarité qui devraient être prises en charge.

Pour désengorger les centres, des mesures ont été mises en place en limitant la durée d'hébergement et ainsi remettre à la rue une personne sans se soucier de son avenir et en oubliant que la personne que nous mettons à la rue est un être humain, avec un cœur et des pensées. Comment sortir de la rue dans de telles conditions et reprendre confiance en la société ? Imaginez l'état psychologique de cette personne livrée à elle-même, chaque jour étant un combat pour survivre...

Le système est inefficace, et tout ce qui est fait pour le consolider renforce cette inefficacité, voire cette incompétence.

Renforcer les mesures d'hébergement : La France, parmi d'autres points, se distingue par la diversité mais aussi l'inutile complication de son offre de prise en charge dans les différents types d'hébergements. Il demeure primordial de rationaliser l'attribution des prises en charge et de disposer en la matière d'un cadre clairement défini pour les hébergements d'urgence, de résidences alternatives et autres. En clair, il faut éviter le court séjour et privilégier du long terme, notamment après un hébergement d'urgence.

Agir en amont : Nous devons également penser au-delà de l'hébergement. Il faut interrompre l'hémorragie de la mise à la rue en mettant en place une agence nationale qui prendrait immédiatement en charge les personnes à risque et/ou susceptibles de se retrouver à vivre dehors et ainsi éviter les ruptures qui conduisent à une telle exclusion : expulsions de locataires honnêtes, vivant une situation imprévisible, passage dans des institutions (prisons, hôpitaux), perte d'emploi, séparation...

À ce jour, nous pouvons comparer les acteurs sociaux aux pompiers qui épuiserait une maison inondée sans penser à fermer préalablement le robinet... Il faut couper l'arrivée des sans-abri en amont, au niveau des accidents de la vie.

Changer la bureaucratie : Les personnes SDF demeurent dans la catégorie des personnes les plus fragilisées de notre société et la France a réussi à mettre en place un système des plus complexes de prise en charge... Les services se croisent, les compétences se chevauchent entre État, départements, mairies, associations, et autres organismes...

Souvenez-vous, à l'été 2011, Xavier Emmanuelli, fondateur du SAMU social de Paris et ancien secrétaire d'État, quitte la présidence de la structure d'aide d'urgence aux personnes sans abri, que l'État finance à 92 %, évoquant une situation budgétaire qui *"n'est plus gérable"*.

"L'urgence sociale, personne n'y croit, ça appartient aux petits hommes gris, comme disait Nietzsche. Les technos, les mecs qui pensent structure, budget, et pas souci de l'autre." Il ajoute également :

"C'est comme dans le dessin animé de Tex Avery, tout le monde se refile le bâton de dynamite avant qu'il pète. On est dans le « c'est pas moi, c'est toi » : c'est du ressort de l'État, non, c'est de celui de la mairie. Ils se tirent dans les pattes, ils n'ont pas les mêmes objectifs, c'est à celui qui ne paiera pas ou, au contraire, qui se dira le plus généreux. Je me suis battu toute ma vie, je ne veux pas couvrir ça."

L'idée de l'agence nationale précédemment évoquée permettrait de donner une cohérence en instaurant une hiérarchie dans le système, un « qui fait quoi et qui gère quoi ».

Dans certaines villes, l'aide aux sans-abri peut être démultipliée entre le SAMU social et les nombreuses associations : un sans-abri peut parfois voir surgir plusieurs associations dans sa journée pour lui proposer une couverture, un café... sans trouver de solution à son problème. Sans parler de ceux qui sont totalement oubliés suivant le lieu où ils se trouvent.

Ce manque de coopération, voire cette anarchie, relève d'un manque d'informations et de moyens mis à la disposition des associations. Il n'est aucunement question de s'immiscer dans la gestion des associations, mais une agence ou un serveur internet permettrait aux structures d'échanger sur leurs actions et sur les personnes rencontrées, et surtout d'aider plus efficacement en partageant le travail et les moyens. Il reste important que les mairies soient informées des actions en cours dans l'objectif d'ensemble essayer de réduire le nombre de personnes SDF.

Résoudre les incohérences du SAMU social : le GSCF, mais aussi d'autres acteurs, ont constaté des dysfonctionnements dans la prise en charge du 115.

Selon les chiffres du SAMU social, en 2015, 70 % des appels au 115 n'ont pas abouti et sur les 30 % des appels traités, un quart est resté sans solution. Et selon la FNARS, une fédération d'associations qui mesure régulièrement le taux d'appels via le numéro d'urgence, la situation a encore empiré cet hiver 2017. "Moins d'une personne sur deux" composant le 115 "est prise en charge".

Dans nos maraudes, nous avons été surpris de trouver des incohérences notamment dans le refus du 115 de prendre en charge des personnes par manque de place alors que des places sont disponibles. Une enquête de mars 2012 de « Médecin du monde », rejoignant nos constatations, traite de l'origine des refus d'accueil du 115 pour autre motif que l'absence de places et mentionne que « *parmi les raisons les plus fréquemment évoquées, on trouve :*

- La personne a « épuisé son quota de nuits », 29 %
- La personne est « connue pour des problèmes de comportement » (alcool, etc.), 9 %
- La personne a un chien, 3 %
- La personne est en situation irrégulière, 9 %
- La personne « n'a pas rappelé, ne s'est pas présentée la fois dernière ou a déjà refusé une place une fois », 14 %
- « n'a pas appelé le 115 depuis plus d'un mois », 3 % (car sans rappel, on ne figure plus sur les listes)
- « nom inconnu sur les listes du 115 », 3 %

Le GSCF n'est pas le seul à avoir constaté des dysfonctionnements : la difficulté de joindre un permanencier (20 minutes d'attente...), puis, une fois que l'appel est pris, de nouveau une attente imposée, étant allée dans le cas relaté jusqu'à 1 h 15 (appel pour la prise en charge d'une jeune femme enceinte, à la rue avec son enfant de 2 ans) ; fermeture à 17 heures de certaines structures jouant un rôle dans l'acceptation d'une personne dans un centre d'accueil (assistance sociale par exemple).

Responsabiliser les personnes sans-abri : arrêter d'infantiliser les personnes à la rue pour mettre en place une confiance mutuelle.

Procéder à une évaluation des services : proposer aux personnes sans-abri des questionnaires de satisfaction concernant les établissements médico-sociaux et les services d'urgence.

Agir de façon pérenne : mettre en place des mesures d'accompagnement pour aider les personnes sans-abri à se réinsérer et à retrouver emploi et logement.

Le système de l'aide aux personnes SDF doit être totalement revu et corrigé en France, la première des mesures étant la mise en place de moyens en amont afin d'éviter qu'une personne se trouve confrontée à la rue sans avoir espoir d'un retour à une vie normale.

Le point le plus important reste le logement accessible aux plus démunis tout en évitant l'assistanat. En effet, il est primordial de trouver des solutions d'aide en proposant une réinsertion et un travail en échange d'un logement et de ressources. Nous devons mettre un terme à l'assistanat. Pensons à ce proverbe de Lao Tseu : « Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours ».

L'assistanat n'a jamais résolu les problèmes de notre société, bien au contraire, il entretient la misère et provoque chez certains citoyens le mépris de la facilité de l'aide.

Autre objectif à viser : trouver des mesures pour redonner confiance aux personnes à la rue.

Dans la masse des personnes à la rue, il faut savoir que certaines y sont depuis bien longtemps, trop longtemps. Ces personnes refuseront d'être aidées, et préféreront la rue à l'hébergement. La personne SDF, qui subit depuis des années les difficultés des services de l'État, développera une argumentation reposant sur des théories très critiques vis-à-vis du système de prise en charge. Il ne faut donc pas négliger l'importance du temps de discussion, d'échange, à passer afin de permettre l'instauration d'une relation de confiance, qui seule permettra à la personne sans domicile de retrouver confiance dans ce que l'on peut lui proposer.

D'autres personnes, mais plus rares, ont fait le choix volontairement de se détacher de la société, mais pour ceux qui attendent une aide et souhaitent s'en sortir, il est grand temps de changer et de réformer notre système.

Il reste important que l'État se modernise dans une optique de prise en charge des personnes SDF s'inscrivant dans une véritable logique de service public. Pour ce faire, il est important de notamment s'attacher à mettre en place des standards minimaux, à la fois de prise en charge et de qualité de service. Il s'agit d'assurer un accueil digne aux sans-abri...

« Le droit sans dignité n'est que médiocrité et la dignité sans droit n'est que déraison. »
Blaise Pascal
Pensées

NOS DEMANDES

Demande au Chef de l'État de créer un groupe de travail qui aura pour objectif d'étudier et de remettre un rapport sous 6 mois concernant :

- Les éventuelles mesures de prise en charge immédiate pour les primo arrivants de la rue.
- La faisabilité d'envisager les modalités de création d'un revenu universel.
- Le groupe s'attachera à établir une évaluation de l'offre de service disponible pour la prise en charge des personnes sans domicile fixe.
- Il examinera les mesures susceptibles d'être mises en place pour renforcer et simplifier la prise en charge des personnes sans-abri.
- Celui-ci s'attachera à établir les modalités de personnalisation de la prise en charge des personnes sans-abri pour privilégier l'hébergement de longue durée.
- Pour conclure, le groupe proposera sur la base de ce diagnostic la création d'une agence nationale de prévention des risques de rupture.

Demande à l'ensemble des élus de France

Afin de pallier une absence de réponse du Chef de l'État, je demande à l'ensemble des élus de France de nous adresser une lettre pour soutenir ce manifeste, mais aussi si besoin de mettre un groupe en place pour changer la prise en charge des personnes à la rue.

LE MOT DE LA FIN

Ouvrez les yeux face à la pauvreté en France !

Dans l'espoir d'une prise de conscience face, depuis des années, encore et toujours, à des promesses non tenues.

Malheureusement, force est de constater la méconnaissance des gouvernements précédents et actuels sur la situation des personnes qui vivent à la rue.

Au-delà des clivages politiques, j'espère réunir des soutiens autour de ce manifeste pour pouvoir, enfin, tenter de trouver des solutions.

Il serait utopiste de croire au zéro SDF. Néanmoins nous devons mettre en place tout ce qui est possible pour éviter la rue.

Pour cela, une agence nationale pouvant orienter les personnes et trouver des solutions immédiates serait la meilleure alternative.

Nous pourrions diminuer la pauvreté en France et éviter l'augmentation des personnes qui vivent à la rue. 24 % des sans-abri francophones travaillent, mais le plus souvent occupent des emplois « très précaires ».

Le logement est un droit et pourtant ce droit est un oubli en France.

Pire : on dépense des millions d'euros avec l'argent des contribuables pour assister, voire régler des hôtels bien souvent insalubres.

Savez-vous que si nous supprimions la pauvreté et si nous logions l'ensemble des personnes à la rue, cela coûterait moins cher ?

Huit jours de dépenses dans un hôtel permettraient de loger une famille de trois personnes dans une maison pendant un mois (Loyer moyen en France : 614 euros charges comprises).

Le risque de développer une maladie mentale est multiplié par dix quand on vit dans la rue. Et pourtant on ne change rien.

Soyons honnêtes : une personne à la rue a un impact financier important sur la société : elle se rend aux urgences, au centre médico-psychologique, en prison, dans des structures d'hébergement temporaire, elle mobilise des services publics : pompiers, policiers, SAMU social... La rue est une prison et un combat quotidien inhumain et, après quelques années passées à la rue, il est impossible de s'en sortir sans séquelle.

En France, des personnes qui travaillent, avant de commencer leur mois, ont à peine 50 euros pour vivre.

Alors oui, il existe des solutions

Pourtant les solutions proposées depuis des années n'intéressent aucun parti politique ni aucun chef d'État qui préfèrent écouter certaines structures associatives bien implantées et largement subventionnées.

Des ONG comme le GSCF se battent pour que la précarité et la pauvreté soient éradiquées.

La pauvreté, nous pouvons la combattre ; nous devons nous unir.

Table des matières

Page 5 : Avant-propos

Page 6 : Introduction

Page 8 : La misère

Page 10 : SDF, quelques données de cadrage

Page 12 : La mortalité chez les personnes à la rue

Page 14 : Kit de survie

Page 15 : Histoires et portraits au fil des rencontres

Page 20 : Tristes constats

Page 21 : Des idées !

Page 26 : Nos demandes

Page 27 : Le mot de la fin

Version I
novembre 2018



Nous nous croyons humains ; pourtant nous laissons des personnes vivre et mourir à la rue.

Thierry VELU

Groupe de Secours Catastrophe Français
BP 80 222 - 59 654 Villeneuve d'Ascq - Cedex France

Tél : + 33 467 558 428

Email : gscf@gscf.eu

www.gscf.fr

Auteur : Thierry VELU